



PROJET ÉDUCATIF LOCAL

COMMUNE DE PLOUGUERNEAU

Mairie – 12, rue du verger – 29880 Plouguerneau – Tél. 02 98 04 71 06 – Fax 02 98 04 59 60
mairie@plouguerneau.fr – www.plouguerneau.fr

Avant-propos - Mot des élus

Le projet éducatif local de Plouguerneau vise la mise en œuvre d'une politique éducative transversale, globale et évolutive, menée par un groupe de travail, en direction des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans, habitants et/ou scolarisés à Plouguerneau et de leurs familles.

Il a pour objet de faire du lien et d'amener de la cohérence entre les différentes structures et espaces socio-éducatifs des enfants et des jeunes. Il cherche pour cela à favoriser l'implication des enfants, des jeunes et de leur famille.

Le PEL pose l'éducation comme responsabilité collective et partagée entre tous les contributeurs de la communauté éducative, dont les parents sont les premiers membres.

Il vise une mise en articulation de l'éducation formelle (*enseignement organisé et dispensé à l'école, en centre de formation ou au travail et qui est explicitement désigné comme apprentissage*) avec les éducations non formelles et informelles (*apprentissage qui découle des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs*) qui sont aujourd'hui reconnues comme nécessaires dans les parcours éducatifs.

La diversité et la richesse de ces parcours sont essentielles au développement, à l'épanouissement, à l'émancipation des enfants et des jeunes ainsi qu'au vivre-ensemble sur le territoire.

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
I - <u>Le PEL : un atout pour le territoire</u>	4
1 – Pourquoi un PEL ?	4
2 – Qu'est-ce qu'un PEL ?	4
3 – Une élaboration collective	5
4 – Un acte d'engagement	5
II – <u>Projets et dispositifs enfance-jeunesse du territoire</u>	5
1 – Le projet Politique enfance-jeunesse	5
2 – Les dispositifs existants : le CEJ et le PEDT	7
III – <u>Le Diagnostic Territorial Partagé</u>	8
1 – Le Territoire	8
2 – Données démographiques	9
3 – Données socio-économiques	12
4 – Structures d'accueil et d'accompagnement pour les 0-25 ans	15
5 – Le diagnostic sensible	21
6 – Synthèse du diagnostic partagé	27
IV – <u>Le Projet Éducatif Local de Plouguerneau</u>	28
1 – Les valeurs communes	28
2 – Les orientations	28
3 – Les fiches techniques : objectifs, actions, critères d'évaluation	29
V – <u>Le fonctionnement du PEL</u>	45
1 – L'élaboration des fiches actions	45
2 – Le comité de pilotage	45
VI – <u>Le CEL</u>	47
ANNEXES	48
Acte d'engagement éducatif	

I - Le PEL : un atout pour le territoire

◆ Pourquoi un Projet Éducatif Local ?

L'éducation ne se limite pas à l'acquisition des savoirs. Elle vise à préparer les enfants d'aujourd'hui à vivre de manière autonome, épanouie et responsable au sein d'une société démocratique pour y prendre une place active. L'éducation des enfants revient d'abord aux parents. Mais l'école, institution de la République à la base du système éducatif et du vivre ensemble, joue un rôle essentiel à leurs côtés. Cependant, elle ne peut pas tout faire et tout compenser car l'éducation se joue aussi hors de ses murs. Durant la journée, la semaine, le mois, parents, enseignants mais aussi éducateurs, animateurs, bénévoles associatifs..., chacun à son niveau intervient auprès de l'enfant. Ces moments d'éducation l'aident à s'épanouir, à prendre confiance en lui, à trouver sa place parmi les autres. Ce foisonnement d'intervenants, d'actions, d'interventions ont poussé la Ville de Plouguerneau à s'interroger : quel sens, quels objectifs, quelles priorités ?

En un mot, quelle ville éducatrice souhaite-t-elle être pour permettre aux jeunes Plouguernéens de grandir et de s'épanouir au mieux ?

Pour assurer une cohérence éducative entre tous ces acteurs, un Projet Éducatif Local (PEL) a été lancé. Son élaboration était inscrite dans le programme d'actions municipales de l'équipe élue en 2014 et marque une étape importante de son engagement sur le champ des politiques éducatives et socio-éducatives.

◆ Qu'est-ce qu'un PEL ?

Le PEL fournit un cadre général de référence pour l'action éducative du territoire pour plusieurs années (2017-2020). Il n'est pas une liste d'actions ou de dispositifs. Il est un outil d'articulation, de mise en cohérence et de lisibilité des choix prioritaires et des rééquilibres.

Il doit se traduire en objectifs et en programme d'actions hiérarchisées pour accroître l'efficacité des actions éducatives conduites par les acteurs. Il vise à favoriser le développement harmonieux des enfants en insistant sur leur autonomie et leur inclusion sociale, par opposition à l'exclusion, dans le respect des règles de vie sociale collective et des devoirs de chaque citoyen.

Le PEL est une feuille de route qui précise les modalités des coopérations et les objectifs communs à la Ville et aux partenaires locaux. En effet, chacun, quels que soient sa sphère d'intervention et son domaine de responsabilité, appartient à la communauté éducative. À ce titre, chacun est amené à jouer un rôle dans le bien-être des enfants et le respect de leurs droits. La collectivité est le chef de file de ces coopérations. Elle est garante des valeurs, des finalités et des objectifs déclinés dans le PEL. Chaque membre de la communauté éducative doit pouvoir s'inspirer du PEL, s'y inscrire et en tenir compte dans l'exercice de ses missions et de ses responsabilités propres.

◆ Une élaboration collective

Plus d'une trentaine d'acteurs éducatifs ont participé à l'élaboration de ce PEL : élus, techniciens municipaux, salariés et bénévoles associatifs, enseignants, parents, élus dans les associations de parents d'élèves, éducateurs, animateurs, responsables de structures sociales et culturelles, puéricultrices, assistantes maternelles, représentants de l'Éducation Nationale, de la DDCS, de la CAF,... Ils se sont réunis à 6 reprises entre le 05 mars 2015 et le 26 mai 2016.

Un diagnostic territorial et un état des lieux de l'offre éducative du territoire a été dressé puis présenté et discuté lors des premières réunions publiques. Ce diagnostic partagé a permis d'établir des constats. À partir des pratiques, connaissances, expériences de chacun, des valeurs à partager et des enjeux à relever, des pistes d'évolution ont été mis en avant.

Tous ces éléments ont permis de dégager les orientations et les objectifs prioritaires. Les acteurs éducatifs se sont de nouveau réunis le 07 juin 2016 pour proposer des actions concrètes à mettre en œuvre en lien avec les orientations, définies collectivement.

Le comité de pilotage se réunira courant 2017 pour valider le PEL et définir des modalités de fonctionnement et les critères d'évaluation.

Et désormais, chacun est invité à relire son action au regard des enjeux, priorités et principes du premier PEL plouguernéen.

◆ Un acte d'engagement éducatif

Un acte d'engagement est à la disposition des acteurs éducatifs du territoire de Plouguerneau. Son signataire s'engage à inscrire son action dans le cadre du Projet Éducatif Local. Cet engagement est fondé sur des valeurs partagées, fondatrices de l'action éducative collective, consciente, volontaire. Il permet une approche commune et globale de la question éducative irriguant l'ensemble des actions menées.

II – Projets et dispositifs enfance-jeunesse du territoire

◆ Le projet politique enfance-jeunesse

Rédigé en 2015 par les élus enfance-jeunesse, en lien avec les objectifs éducatifs de l'équipe municipale élue en 2014 :

« Nous avons une réelle volonté de vouloir reconnaître les jeunes au sein de la commune et de préserver la dynamique locale déjà existante. "Les jeunes sont les adultes de demain".

Il s'agit ici de rendre visible les objectifs repérés afin de favoriser une dynamique jeunesse sur notre commune et rendre également les jeunes acteurs de leur territoire. Ces jeunes qui aujourd'hui commencent à imaginer et bâtir la société de demain. Nous nous devons, nous adultes, de les aider, de les accompagner pour que cette place soit aussi la leur et de les entendre pour qu'elle leur fasse sens. La mise en place d'une politique enfance jeunesse ne peut fonctionner qu'en écho à la parole des jeunes et de tous les partenaires, les habitants, les associations, les professionnels de la jeunesse... »

« Écouter pour bien répondre »
« Agir au plus près et avec attention »
« Évaluer pour avancer »
« Communiquer pour faire savoir et expliquer »

➤ **Valoriser la place des jeunes, des enfants et des familles dans la commune**

- Favoriser une offre de loisirs diversifiée et adaptée en fonction des âges et des besoins (accueil / loisirs...) en lien étroit avec les associations
- Valoriser les équipements existants, les rénover, les remplacer, les créer (terrains, aires de jeux, places...)
- Accompagner, écouter, aider les familles (parentalité, débats, espaces de paroles)
- Créer et diffuser les informations concernant les services existants et les ressources locales (livret, site internet ...) pour mieux informer les jeunes et les familles
- Privilégier tout le territoire, favoriser la proximité
- Créer et développer des temps forts d'animation
- Favoriser et lutter contre les inégalités à l'accès à la culture et aux loisirs (politique tarifaire,...)
- Favoriser l'entraide, les chantiers participatifs
- Ouvrir les horizons, construire une politique de développement de la citoyenneté européenne

➤ **Entendre la parole des jeunes**

- Soutenir l'expression des jeunes, répondre à leurs attentes, démarche participative
- Investir des jeunes dans la réflexion avec implication de jeunes « relais » ou « moteurs »
- Encourager et soutenir la participation des jeunes à la vie culturelle, artistique et citoyenne (CMJ, Junior Association, comités de quartiers...)
- Développer l'activité au sein de leur lieu d'accueil
- Favoriser l'écoute, l'entraide, l'information et la prévention, la recherche d'emploi
- Faire reconnaître par les adultes l'engagement des jeunes,
- Rendre visible leurs actions, leurs projets, leurs investissements
- Développer l'information (Newsletter, BIM, blog, réseaux sociaux...)

➤ **Accompagner les jeunes vers l'autonomie**

- Développer les passerelles (petite enfance / CLSH / espace jeunes / employeurs / mission locale...)
- Inciter les jeunes à créer des projets, les accompagner, et les rendre acteurs dans la préparation et l'élaboration des projets, des camps-séjours, chantiers participatifs,...
- Reconnaître les talents, accompagner les initiatives (juniors associations, on s'lance...)
- Soutenir et encourager les actions menées au sein de l'espace jeunes : permettre aux jeunes de s'ouvrir et d'échanger sur d'autres cultures, développer les formations au sein de la structure, développer l'appropriation des bons usages numériques

➤ **Consolider les ingrédients du "mieux vivre ensemble"**

- Favoriser la mixité dans les projets intergénérationnels, la mixité fille / garçon et une mixité sociale et humaine
- Favoriser les démarches de cohésion sociale grâce à une pratique sportive et culturelle

- Créer des liens avec les collèges et structures accueillants des jeunes domiciliés à Plouguerneau
- Favoriser l'insertion des jeunes et mieux les accompagner dans la vie quotidienne
- Développer les liens avec les associations en interne et en externe
- Développer les projets transversaux : semaine du développement durable, Pédibus...
- Faciliter l'accessibilité aux activités de loisirs
- Développer la coordination intercommunale enfance-jeunesse

➤ **Un service public de qualité**

- Définir des outils de communication propices aux connaissances des actions et des services par la population
- Mise en œuvre d'une démarche Projet Éducatif Local, s'appuyant sur un diagnostic partagé enfance-jeunesse par la mise en place de groupes thématique et le réévaluer.
- Organiser, planifier, animer et évaluer les TAP en lien avec les écoles concernées
- Prioriser les produits locaux et biologiques au sein de la restauration scolaire, limiter le gaspillage, réfléchir au mode de sensibilisation auprès des familles et des enfants
- Développer une tarification sociale (cantine, garde...)
- Rester sensible aux conditions d'accueil des jeunes (extension de l'école du petit prince...)

◆ **Les dispositifs existants : le CEJ et le PEDT**

Le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ 2015-2018) :

Contrat d'objectifs et de co-financement signé pour 4 ans entre la CAF et la collectivité, dont le but est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans. Le contrat actuel couvre la période 2015-2018. Il se concentre autour de 4 actions : le multi-accueil, la coordination enfance-jeunesse intercommunale, l'espace Jeunes, la formation BAFA.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT 2017-2020) :

Écrit en 2014, puis ajusté et renouvelé en 2017 par les membres du Groupe de Travail sur les Rythmes Scolaires (GTRS) ce projet formalise la démarche de construction d'un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants avant, pendant et après l'école, en lien avec la Réforme des Rythmes Scolaires. Le PEDT actuel est signé entre la collectivité, la CAF, l'Éducation Nationale et la préfecture du Finistère pour la période Septembre 2017 – Juillet 2020. Dans le cadre du décret 2017-1108 du 17 juin 2017, l'académie a validé la demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours d'école, conformément aux souhaits émis par le conseil des maîtres, les parents d'élèves (qui ont voté très majoritairement pour cette organisation) et les conseils d'écoles. Le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques de la commune est donc effectif au 4 septembre 2017. L'organisation du temps scolaire sera réexaminé en fonction des dispositions réglementaires susceptibles d'intervenir pour la rentrée scolaire 2018, conformément à la dérogation accordée en date du 30 juin 2017.

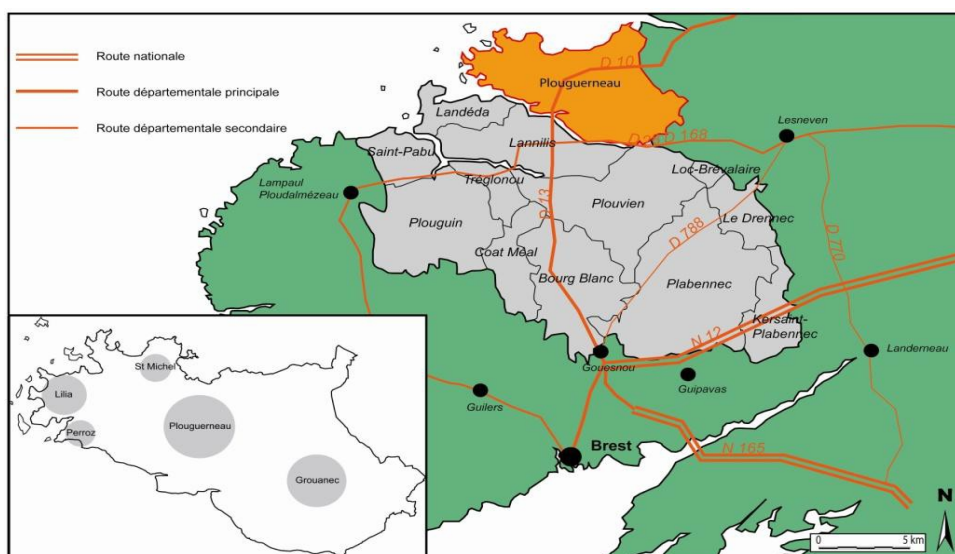
III - Diagnostic Territorial Partagé

Le diagnostic partagé s'est construit lors des premières réunions PEL, entre le lancement de la démarche, en mars 2015 et la validation des constats, en février 2016. Il se base sur :

- un diagnostic chiffré, issu des données collectées (INSEE, CAF, PLU, bilan des structures,...), synthétisées et analysées.
- Un diagnostic sensible réalisé par différentes actions entre les mois d'avril et de septembre 2015 (*porteurs de paroles, carte communale vue par les enfants, ateliers vidéos*)
- des échanges et réflexions menées avec les acteurs éducatifs locaux : les partenaires ont partagé leur connaissance du territoire et de leurs structures respectives lors de la réunion du 25 juin 2015 pour dresser un état des lieux, par tranche d'âge (*0-3 ans / 3-6 ans / 6-12 ans / 12-18 ans / 18-25 ans*) des domaines suivants : culture, sport, mode de garde, santé, social... Il ont listé l'existant, nommé les acteurs et pris le temps de la réflexion sur d'éventuels interrogations et enjeux à poser.

◆ **Le Territoire**

Plouguerneau est une commune littorale à dominante rurale d'une superficie de 4333 ha, localisée au nord-ouest du Finistère, sur la façade nord du Pays de Brest. Commune léonarde d'environ 6500 habitants, elle a la spécificité d'appartenir à la micro-région du Pays Pagan. Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) dont elle est la deuxième plus importante en termes de superficie et de population, après Plabennec. Située à l'extrémité nord de la CCPA, elle dispose de 45 kilomètres de côtes donnant sur la Manche. Cette disposition touche largement l'intérieur du territoire communal qui vit sous l'influence constante du littoral. Le territoire communal était composé à l'origine de 3 paroisses, formant actuellement 3 des 5 entités urbaines. Elles se sont notamment développées grâce à la présence d'un littoral ayant conservé un caractère pittoresque qui attire un nombre considérable de visiteurs chaque année. Cette attractivité est également due à la relative proximité de Brest (30km), pôle urbain majeur du Finistère. Aujourd'hui, la commune est en effet composée de 5 « entités urbaines » :



Plouguerneau (5 entités) et la Communauté de Commune du Pays des Abers

- Le bourg de Plouguerneau : au centre de la commune, il est organisé autour d'une église, selon une morphologie en étoile. Les constructions les plus anciennes sont mitoyennes et alignées le long des voiries, ce qui permet une densité intéressante. Son développement récent s'est fait sous forme de lotissements en périphérie.
- Lilia : à l'Ouest, ce deuxième bourg est également organisé autour d'une église. Il s'est d'abord développé le long des voies de communication, notamment celle le reliant au bourg principal. Mais la proximité immédiate du littoral a favorisé une urbanisation périphérique pavillonnaire.
- Le Grouanec : petit village à l'Est, c'est une des entités historiques de Plouguerneau. Peu développé en termes de constructions, ce secteur agricole a très peu évolué car situé au cœur des terres.
- St Michel : Ce secteur nord s'est fortement développé à partir des années 1960-1970 car il est situé près de la côte. Il est maintenant relié par un bâti quasi continu au bourg principal.
- Perros : Village au sud de Lilia, sur l'Aber wrac'h. La proximité du littoral a là aussi joué un rôle dans son urbanisation.

Commune littorale étendue avec des caractéristiques particulières : plusieurs bourgs, une grande façade maritime, un territoire rural, une histoire et un patrimoine fort.

Atouts :

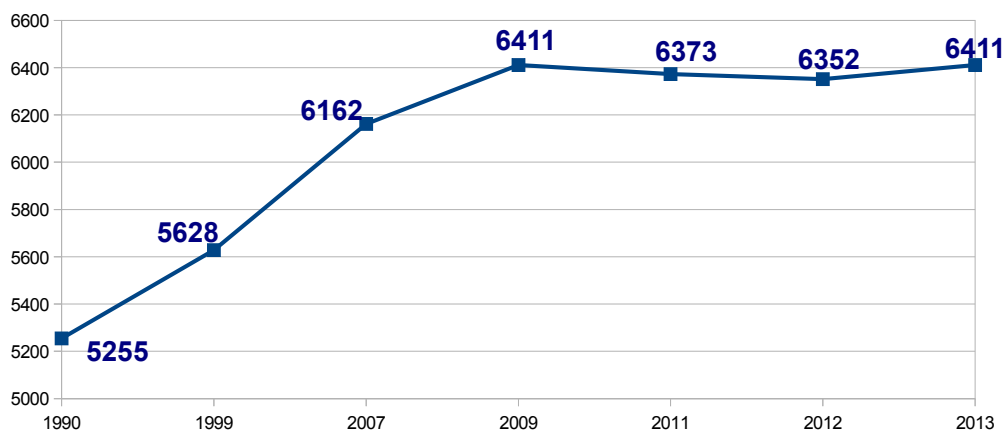
- *Commune calme, rurale et maritime, qui dispose d'une grande diversité de paysages*
- *commune bien située, relativement proche de la métropole : 3ème couronne brestoise*

Freins :

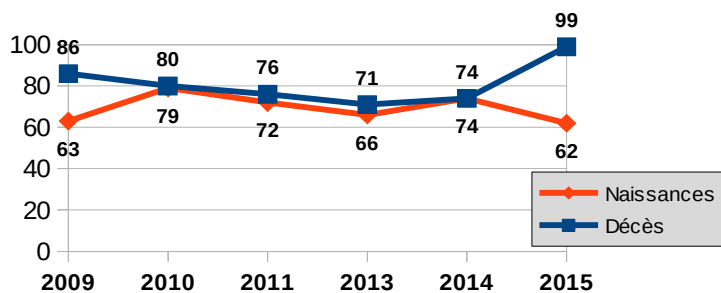
- *Commune étendue : il faut tenir compte de la particularité de la commune afin que les services et équipements soient bien répartis sur le territoire.*
- **Problématique de déplacements et de transports sur la commune**
- *Commune repliée sur elle-même de part sa géographie : s'ouvrir vers l'extérieur*

◆ Les données démographiques

La commune voit sa population croître régulièrement à partir des années 1990 : + 1156 habitants entre 1990 et 2009. Ce phénomène s'estompe ensuite et la population tend à se stabiliser autour des 6400 habitants.



Évolution de la population de Plouguerneau (1990-2013)



Solde Naturel - Plouguerneau (2009-2015)

Soldes démographiques 1990 - 2011

	sélection	Finistère
Solde naturel 1999-2011	-61	5 404
Solde migratoire 1999-2011	803	41 781
Solde naturel 1990 - 1999	- 191	1 851
Solde migratoire 1990 - 1999	567	12 147

Solde démographique - Plouguerneau (1990-2011)

Après une forte hausse dans les décennies 90 et 2000, la **population se stabilise** autour des 6 500 habitants. Les projections issues du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations du Plan Local d'Urbanisme, prévoient une croissance de 0,75% par an.

Cette évolution est le fruit d'un **solde migratoire positif**, alors que le **solde naturel est régulièrement négatif**. On peut en déduire que la commune est attractive. Les nouveaux habitants, souvent des retraités et des familles, s'y installent pour le cadre de vie (calme, littoral, paysages,...) et la relative proximité de la métropole brestoise, bien desservie par les transports et les infrastructures routières.

Freins : Attention au **vieillissement de la population**, dû au solde naturel négatif et à l'arrivée d'une population souvent âgée qui s'installe sur la commune pour vivre leur retraite dans un cadre de vie agréable.

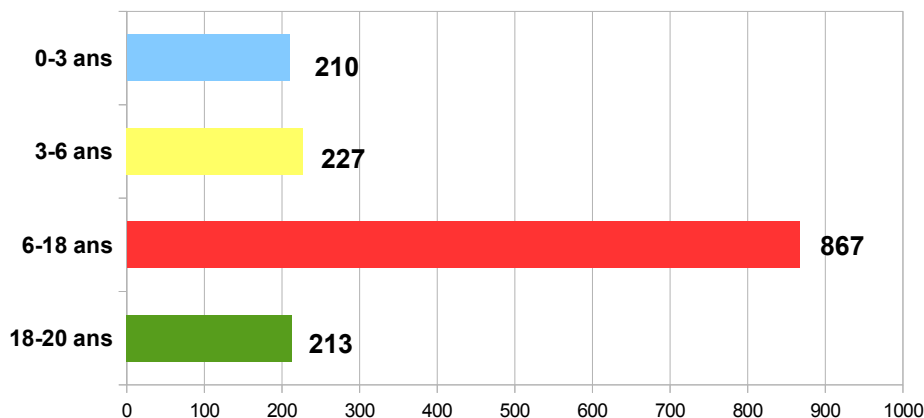
Population par grandes tranches d'âges

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

	2013	%	2008	%
Ensemble	6 411	100,0	6 275	100,0
0 à 14 ans	1 153	18,0	1 128	18,0
15 à 29 ans	812	12,7	830	13,2
30 à 44 ans	1 141	17,8	1 249	19,9
45 à 59 ans	1 303	20,3	1 218	19,4
60 à 74 ans	1 198	18,7	1 166	18,6
75 ans ou plus	804	12,5	685	10,9

Population Jeune (0-20 ans) :

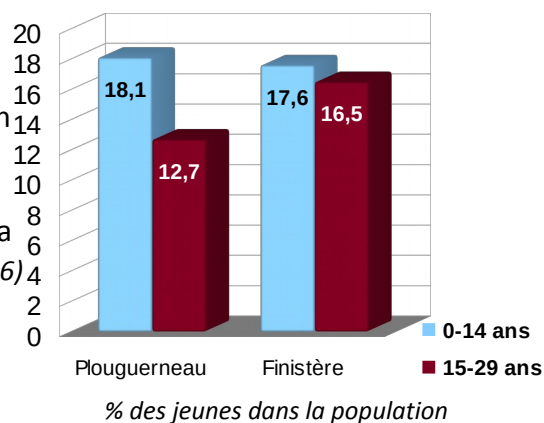
En 2011, il y avait **1517** jeunes de moins de 20 ans, soit 23,8% de la population, répartie comme suit :



Répartition des jeunes de – 20 ans par tranche d'âge (INSEE 2013)

Les enfants (0–14 ans) représentent 18,1% de la population (soit **1155 enfants** en 2011 / + **100 enfants** par rapport à 2006)

Les jeunes (15–29 ans) représentent seulement 12,7% de la population (soit **809 jeunes** en 2011 / stable par rapport à 2006)



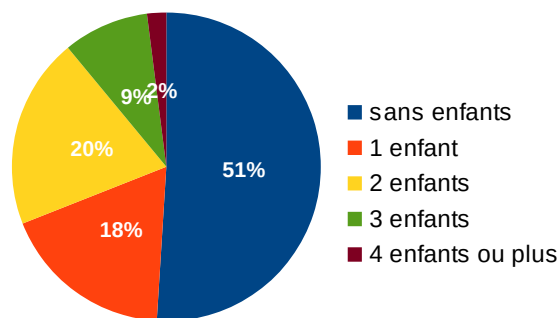
% des jeunes dans la population

On constate une bonne représentation de la population jeune, conforme aux chiffres départementaux. Les enfants de – de 14 ans sont très bien représentés sur la commune, contrairement à la population adolescente-jeunes adultes :

- des **besoins importants pour les familles** en équipements, modes de garde, loisirs
- une **population jeune conséquente** que le territoire doit prendre en compte en apportant de réponses à ces futurs jeunes
- Une part très faible des 15-29 ans : les jeunes adultes quittent la commune pour leurs études et le travail.

◆ Les données socio-économiques

Composition des Ménages	Plouguerneau	
Nb de familles	1822	
Familles avec enfant	899	soit 49%
Familles monoparentales	160	soit 7%



Familles selon nb d'enfants de -25 ans

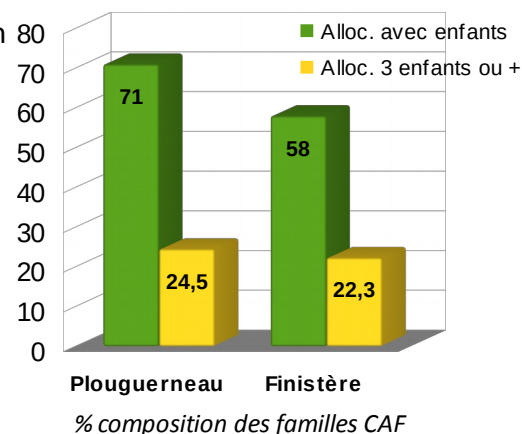
Les familles allocataires CAF :

la CAF couvre 2 735 personnes soit 41.7% de la population communale.

Il y a **1 213 enfants allocataires** de 0-17 ans inclus

Un grand nombre d'allocataires a des enfants. Les familles nombreuses allocataires sont bien représentées par rapport aux chiffres du département.

→ **Besoins en équipements, modes de garde et de loisirs**



En comparant l'évolution des données des allocataires CAF entre 2011 et 2014, nous constatons :

- une progression de +5.6% d'allocataires entre 2011 et 2014 contre +0.8% pour le Finistère
- que les tranches d'âges des 0-3 ans et 3-6 ans restent stables
- que la tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 6-10 ans : 29.1 % des 0 -17 ans
- que la tranches d'âge des 11-14 ans connaît une forte progression : +18% contre +3.8% pour le Finistère

→ **Adapter l'offre à destination des pré-adolescents** notamment

→ **une population jeune conséquente** que le territoire doit prendre en compte en apportant des réponses à ces futurs jeunes (, accueil, loisirs, accompagnement, PIJ...)

- 105 allocataires monoparentaux : chiffre stable entre 2011 et 2014
16.7% des allocataires avec enfants contre 24.3% pour le Finistère
17.1% sont bénéficiaires du RSA, soit 18 familles, contre 31.1% sur le Finistère
- 107 allocataires à bas revenus avec enfants (chiffre stable entre 2011 et 2014)
13.4 % des allocataires avec ressources connues contre 15% pour le Finistère
- 194 enfants allocataires vivent sous le seuil de bas revenus en 2014
diminution de - 6.7% entre 2011 et 2014
- les allocataires dont les prestations sociales constituent plus de 75% de leurs revenus :
12% des allocataires contre 21.7% pour le Finistère

Globalement, la commune se situe donc en dessous des références départementales en terme d'indicateurs de précarité. Par contre, la commune est plus "marquée" par ces mêmes indicateurs si nous les comparons à l'échelon administratif de référence, la CCPA.

→ Il existe une **population précaire à prendre en compte** dans l'offre de services en développant l'accessibilité tarifaire aux services par exemple

Emploi – Population active :

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Sources : INSEE, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

	2013	2008
Ensemble	3 730	3 703
Actifs en %	70,5	68,7
<i>actifs ayant un emploi en %</i>	63,4	62,9
<i>chômeurs en %</i>	7,2	5,8
Inactifs en %	29,5	31,3
<i>élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %</i>	8,5	8,8
<i>retraités ou préretraités en %</i>	14,4	13,2
<i>autres inactifs en %</i>	6,6	9,3

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

	2013	dont actifs ayant un emploi	2008	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	2 623	2 328	2 570	2 399
<i>Agriculteurs exploitants</i>	65	65	61	61
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	133	129	138	138
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	291	279	236	220
<i>Professions intermédiaires</i>	630	569	632	603
<i>Employés</i>	839	738	797	748
<i>Ouvriers</i>	654	549	705	628

87% de la population active est salariée, dont 47,8% femmes.

21,8% de femmes sont à temps partiel.

Elles sont 2 fois plus de CDD et 5 fois plus à temps partiel que les hommes

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

	2013	2008
Nombre de chômeurs	267	215
Taux de chômage en %	10,1	8,5
Taux de chômage des hommes en %	9,2	7,9
Taux de chômage des femmes en %	11,1	9,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	53,0	50,2

10,1% de la population active est au chômage en 2013 contre 8,5% en 2008

- les 15/24 ans sont les plus touchés Ils représentent 18% pop. active
- les femmes représentent 53% des chômeurs, soit 147 femmes

→ Le chômage et les contrats précaires se développent et touchent en majorité les jeunes et les femmes. On constate une **augmentation de la précarité** sur la commune. Cela a des impacts sur leur niveau de vie, la durée et le type de contrats de mode de garde. Cela peut engendrer un phénomène d'**isolement** et des besoins d'**aide à la parentalité**. L'**insertion des jeunes** dans la vie active est difficile.

Logement :

81% des habitants sont propriétaires de leur logement.
parc social très faible : 3,4% des logements seulement
L'objectif à atteindre est de 7%.

- Une grande majorité des habitants est propriétaire de son logement.
- L'offre de logement social est faible.
- Les familles précaires s'orientent donc vers le parc privé, souvent plus cher.

◆ Les structures d'accueil et d'accompagnement pour les 0-25 ans

Petite enfance (0-3 ans) :

- Multi-accueil - Halte garderie -

Organisateur : Mairie de Plouguerneau

30 places – Des contrats réguliers, en crèche, de durée moins longue. Fréquentation moyenne en halte garderie. Liste d'attente en diminution constante depuis 3 ans. Légère reprise en 2015. Tarification à moins de 1 € de l'heure en forte progression : 29% en 2014, 39% en juin 2015 et 49% en septembre 2015 : précarisation des familles

- Où sont les enfants et comment sont-ils gardés ?
- Est-ce par choix ou par obligation ?
- Y a-t-il un manque de communication sur l'offre ?
- Public fragilisés = accompagnement à la parentalité ?
- S'adapter aux nouvelles habitudes de consommation de mode de garde des familles

- Relais Parents Assistants Maternels -

Rattachée à la mairie de Lannilis, le RPAM intervient sur les communes de Lannilis, Landéda, Tréglonou et Plouguerneau.

- Peu de contacts avec les familles plouguernéennes.
- seulement 8% des familles plouguernéennes contactent le RPAM contre 25% dans les autres communes
- Augmentation du nombre de congés parentaux de 50% à 51,6% entre 2010 et 2012

- Le RPAM est-il mal identifié par les familles Plouguernéennes ?
- Est-ce un choix des familles de ne pas contacter le RPAM ou contraintes financières ?

- Assistantes Maternelles -

Sept 2014 : 41 AM pour 135 places théoriques : 28 places disponibles

Sept 2015 : 40 AM pour 130 places théoriques : 35 places disponibles

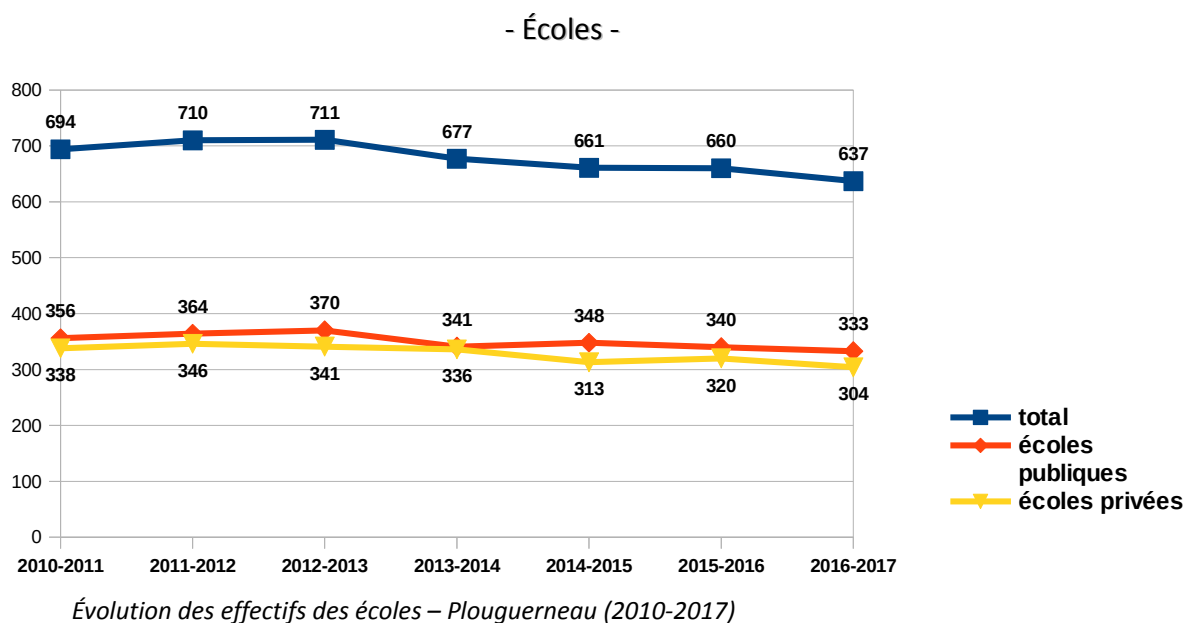
- Diminution de l'activité / Situation inquiétante pour l'avenir :
Problématique de chômage résultant du fait qu'il y a moins de besoins de garde ?

- Modes de garde -

Questionnaires sur le choix de mode de garde transmis aux parents des enfants inscrits en maternelles en 2015/2016 dans les écoles primaires de Plouguerneau (taux de réponse : 52%) :

- 36% des enfants ont été gardés à la maison par des parents
congé parental ou convenue personnelle concernant une majorité
- 46% chez des assistantes maternelles (dont 37% résidant à Plouguerneau)
- 13% au multi-accueil municipal 'Tamm ha Tamm'
- 4% dans d'autres structures d'accueil collectif, externes à la commune

Enfance (3-11 ans) :



La commune dispose de 4 écoles primaires bien réparties sur le territoire :

- 2 écoles au bourg : l'école privée St Joseph et l'école publique bilingue du Petit Prince
- 2 écoles à Lilia : l'école privée Ste Thérèse et l'école publique du Phare

Après un pic de 711 enfants scolarisés dans les écoles de la commune en 2012-2013, une baisse s'est engagée et les effectifs continuent de décroître pour atteindre 637 élèves en 2016-2017.

- L'offre de scolarité est diverse (privée, publique, bilingue) et bien répartie.
- On constate une baisse des effectifs liée à l'évolution démographique de la commune. Attention à adapter les équipements.
- L'absence de collèges sur le territoire communal nous amène à aller vers ces structures sur le bassin de vie des jeunes (Lannilis, Lesneven...)

- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 2014/2017 -

Organisateur : Mairie de Plouguerneau

Mis en place dans les écoles publiques depuis la rentrée 2014-2015
314 enfants concernés sur 340 élèves = 92,4% participation en 2015-2016

L'enfant est au cœur du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

- Très bonne fréquentation
- Les évaluations réalisées en juin 2015 ont démontré une satisfaction générale de la part des parents, des enfants et des intervenants qui apprécient la qualité et la diversité des animations ainsi que la gratuité.
- Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 = fin des TAP

- L'ALSH 'Aux mille couleurs' (3-12 ans) -

Organisateur : Association Familles Rurales

Historique de l'association :

Face à l'évolution du travail des femmes, l'association Familles Rurales a été **créée en 1969** pour offrir un point d'accueil aux enfants l'après-midi pendant les vacances scolaires. Mais, très vite, elle a connu une évolution de la demande et a offert un accueil périscolaire matin et soir, ainsi qu'un centre de loisirs pendant chaque vacances et le mercredi.

En 1989, 30 familles faisaient appel à Familles Rurales, soit une quarantaine d'enfants.

En 2012, 240 familles adhèrent à l'association, 480 enfants sont inscrits à l'année.

L'association gère en moyenne 100 enfants par jour en accueil périscolaire, 50 par jour le mercredi et pendant les petites vacances scolaires, de 50 à 80 par jour l'été suivant les pics de fréquentation.

Au départ, l'accueil des enfants avait lieu à la maison communale mais le problème de place a rapidement obligé l'association à déménager en 1992 dans l'ancienne capitainerie (aujourd'hui espace jeunes) et dans une partie des locaux de la maison de l'enfance (désormais le multi-accueil Tamm Ha Tamm). Jusqu'en 2009, Familles Rurales travaillait donc sur 2 sites, séparant les moins de 6 ans et les plus de 6 ans.

En 1998, à la demande du conseil d'administration et des parents scolarisant leurs enfants dans les écoles de Lilia, Familles Rurales a ouvert une annexe dans le bourg de Lilia.

En 2009, le centre de loisirs sans hébergement «Aux mille couleurs» a ouvert ses portes rue d'Armorique, dans des locaux neufs et aux normes, mis à disposition par la mairie de Plouguerneau. En 2010, Familles Rurales a investi l'annexe de l'école publique de Lilia, suite à l'agrandissement de l'école publique du Phare.

Données d'activités 2016 :

Un total de 375 enfants différents ont été accueillis en 2016 à l'ALSH

259 en accueil périscolaire / 302 en accueil de loisirs

213 familles adhérentes en 2016 dont 200 habitent la commune

Activités périscolaires : Ouverts tous les jours de classe, sur les 2 sites (bourg et Lilia) de 7h à 8h45 le matin et de 16h30 à 19h le soir, l'association assure l'accueil et l'accompagnement des enfants vers leurs écoles respectives. Le CLAS, contrat local d'accompagnement à la scolarité, permet un accompagnement de qualité des enfants pour leurs devoirs en français et en breton, dispensé par une équipe de professionnels et de bénévoles.

ALSH « Aux mille couleurs »		Bourg	Lilia	Total
Fréquentation	Matin	23,16	21,87	45,03
	Soir	49	28,66	77,66

Activités extrascolaires : Ouverts toute l'année les mercredis et aux vacances scolaires sur un seul site, au bourg, de 9h à 17h

ALSH « Aux mille couleurs »		Bourg
Fréquentation	Mercredis	44,71
	Vacances	37,25

→ Bonne fréquentation de la structure qui s'adapte pour répondre aux besoins et à la demande des enfants et des familles, en lien avec les autres partenaires éducatifs (assistantes maternelles, crèche, écoles, espace jeunes...)

Jeunesse (11-17 ans) :

- L'Espace Jeunes (11-17 ans) –

Organisateur : Mairie de Plouguerneau

L'Espace Jeunes est une structure municipale destinée aux jeunes de 11 à 18 ans encadrés par des animateurs diplômés et habilitée par la DDCS.

Ouvert en période scolaire les mardis et vendredis soir, de 17h à 19h et les mercredis et samedis de 13h30 à 18h ; et du lundi au samedi selon le programme aux vacances scolaires.

Installé depuis 2011 à la « Capitainerie » (ex-locaux de l'école publique du Petit Prince puis de l'ALSH jusqu'en 2009), ce bâtiment est situé en cœur de bourg et à proximité des équipements sportifs et culturels. Il dispose de 2 grandes salles d'activités bien équipées, d'un bureau avec accès informatique pour les jeunes, et d'une grande cour sécurisée et équipée.

Les jeunes sont libres de venir et partir comme ils l'entendent. L'Espace Jeunes se veut avant tout un lieu de rencontres, de partages et d'échanges ouvert aux jeunes de tous horizons. Les animateurs sont là pour les accueillir, les écouter et les accompagner dans leurs projets.

Données d'activités

Capacité théorique : mercredis et samedis (13h30-18h) = 24 jeunes / jour
vacances scolaires = 36 jeunes / jour
depuis 2016 (non déclarés) mardis et vendredis (17h-19h) = 12 jeunes / jour

Fréquentation annuelle	2013	2014	2015	2016
Adhérents	117	132	138	60
Nb jeunes différents	255	275	252	257
Nb d'actes de présences	12 751	17 142	18 711	11 370

- Bonne fréquentation de l'Espace Jeunes qui répond aux besoins et aux attentes des jeunes qui s'impliquent dans les projets, malgré une baisse de fréquentation en 2016 liée à la désaffection des plus jeunes (11-14 ans)
- On constate une forte fréquentation du public 14/17 ans, public difficile à cibler, ce qui démontre que la structure est adaptée à ce public
- Développer la communication, les animations en direction des plus jeunes (11-14 ans) afin de répondre aux besoins de ce public, bien représenté sur la commune mais absent de la structure
- Relancer la passerelle 9/13 ans en lien avec Familles Rurales

- Une Junior Association : Plouguerneau Skate Crew (PSC) -

Créée en 2013 : 5 membres au CA / 15 adhérents

- Objectifs :
- Réunir des jeunes autour d'une même passion : le skateboard
 - Créer une dynamique autour de sports urbains
 - Monter des projets collectifs autour du skate
 - Permettre la création d'un skatepark à Plouguerneau

- Actions :**
- Écriture du projet de création de skatepark
 - Organisation d'un contest de skate annuel
 - Participation aux manifestations communales : Fête du Jeu, Fête de la musique, Festi'Yaouank, Forum de associations,...

- Jeunes investis dans la vie de leur commune, qu'il souhaite dynamiser.
- Junior Association = outil très intéressant dans l'éducation à la citoyenneté, à la vie associative et à l'accompagnement de projets des jeunes.
- PSC = Dynamique intéressante à valoriser / exemple par les pairs

Coordination enfance-jeunesse intercommunale :

Un diagnostic territorial enfance-jeunesse mandaté et financé par la communauté de communes du Pays des Abers en 2011 a mis en lumière le manque de coordination des initiatives et services présents sur le territoire.

Les élus enfance-jeunesse, se rencontrant sous forme de comité de pilotage, ont créé le poste de chargé de mission de coordination intercommunale enfance-jeunesse à titre expérimental en janvier 2013. Il a été porté par la commune de Plabennec pendant 3 ans puis par Landéda pour les 2 années suivantes.

Ce travail novateur et dynamique de mise en réseau dans un esprit intercommunal améliore le partage d'informations et de pratiques, la mutualisation de matériel et privilégie la solidarité entre services et en direction des communes les plus petites. C'est un maillon qui fédère les agents, les partenaires et accompagne les élus. Cette transversalité permet un suivi efficace et un accompagnement réel des familles du territoire. Ce dispositif a donc créé du lien et de la cohérence, missions essentielles d'une intercommunalité.

Les adjoints sont convaincus de l'intérêt d'un tel poste sur un territoire tel que la CCPA, jeune et attractif (seconde EPCI la plus jeune du département). Ils soulignent le fait que nous sommes dotés d'une gamme de services enfance / petite enfance conséquente mais pointent les faiblesses de l'accompagnement et de la prévention des jeunes adolescents de notre territoire.

Le comité de pilotage propose que le poste de coordination soit porté par la communauté de communes à partir de 2018 avec une prise de compétence d'assistance aux communes en matière de coordination jeunesse. Ils précisent que :

- investir dans l'enfance aujourd'hui, c'est investir pour demain
- pour préserver les familles sur notre territoire et en attirer d'autres, il est essentiel de continuer d'améliorer et de développer les services
- il faut s'adapter à l'évolution des familles et leur capacité de déplacement, qui s'étend désormais à l'échelle intercommunale, voire même au-delà (Pays de Brest)

Jeunes Adultes (18-25 ans) :

Autres constats jeunesse issus diagnostic local (source INSEE):

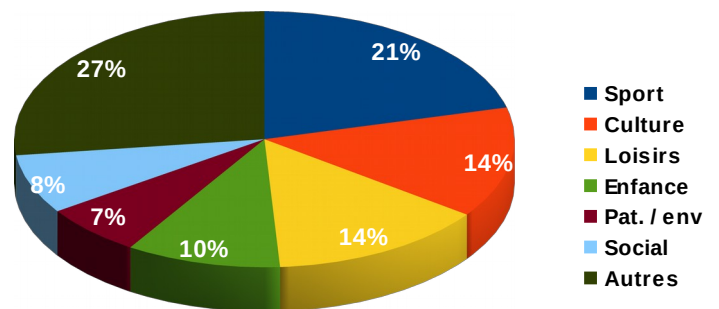
- Seulement 45% des 18-24 ans sont scolarisés
- 35% des 15/24 ans ont un emploi

→ Que font les autres ?

→ Comment les identifier et les accompagner vers l'emploi, la formation, le logement,... ?

Tissu associatif :

Vaste tissu associatif : 80 associations actives dans des domaines divers.
Les jeunes sont très présents dans les associations sportives (*Espérance foot, entente des abers hand, Centre Nautique,...*) et culturelles (*EPCC musique, Ar vro bagan,...*)



Répartition des associations selon leur domaine d'activités (2016)

Offre riche et variée, adaptée à tous les âges, globalement **bien répartie**.

- notamment écoles : large choix privé-public-bilingue, au bourg et à Lilia
- idem périscolaire enfant
- un peu moins au niveau de la jeunesse

◆ Le diagnostic sensible

Au-delà des chiffres, nous avons voulu recueillir la parole des enfants, des jeunes et des adultes sur leur vision de la commune et sur la place des jeunes sur ce territoire. Nous avons ainsi développé 3 actions, en partenariat avec les structures enfance-jeunesse de la commune, dans et hors les murs des structures.

Plan de la commune vu par les enfants

L'objet du projet est de récolter la vision de la commune de Plouguerneau par les enfants. 5 ateliers ont réuni 25 enfants de 6 à 9 ans adhérents à l'accueil de loisirs « aux mille couleurs » avec la participation des animateurs de l'association Familles Rurales entre le 26 Août et le 23 septembre 2015.

Il s'agit de dessiner le plan de la commune avec les enfants. Nous leur demandons ce qu'ils connaissent, les lieux où ils jouent, où ils vont seuls avec leurs parents, les endroits où ils pratiquent les activités en dehors de l'école. Petit à petit ils dessinent le plan, placent les lieux. Au fur et à mesure, nous notons les petites phrases et rassemblons les dessins de ces différents endroits.

Cet exercice se veut riche en information, riche de sens, riche de découvertes,...

Ce plan a été affiché à l'accueil de loisirs et est désormais visible à la mairie.



Plan de la commune vu par les enfants



Nous avons constaté que les **enfants connaissent très bien leur commune** et qu'ils y sont **très attachés**, notamment au littoral. Chacun profite des nombreuses plages proches de son domicile pour s'y baigner ou pratiquer des activités. Ils se repèrent bien dans l'espace public et savent placer les différents commerces. Ils souhaiteraient plus d'aires de jeux et la création d'un skate-park. Ils aimeraient pouvoir se déplacer plus sereinement par leurs propres moyens en toute sécurité (piste cyclable, aménagement du bourg...). Ils ont plus de mal à se repérer au niveau intercommunal et sur le pays de Brest, même s'ils retiennent les fast-food, les grandes surfaces et les piscines sur ce bassin de vie. Ils sont fiers de leurs racines et de leur encrage historique au monde maritime et rural (îles de molène, ouessant, lédénez,...)

Porteurs de parole

« Les porteurs de paroles » est une technique d'animation qui permet d'investir les espaces publics et d'y créer des situations de rencontres, d'échanges, de débats. Au travers d'une question ou d'une affirmation, des entretiens avec les passants sont engagés, des points de vue sont mis en tension, puis restitués sur de grands panneaux visibles par toutes et tous, pour que le débat prenne forme. Cet outil repose sur une valeur centrale dont il tire la force de son action et des « paroles » récoltées : l'égalité de dignité de toute personne humaine. Cette démarche se fonde donc d'abord sur une approche des personnes, dans la simplicité du quotidien, et peut ainsi espérer réhabiliter les espaces publics...

Pourquoi « Les porteurs de paroles » ?

Les jeunes ne font plus partie du débat public, à la fois ils s'en éloignent et à la fois les adultes les en écartent. Les formes actuelles d'expression ne leur correspondent pas, les propositions culturelles sont peu représentatives de leurs besoins, leurs goûts, leurs envies. Nous avons de plus en plus de mal à se faire croiser les générations qui chacune s'enferme dans des tranches d'âges étanches, voir hermétiques, sans fenêtres ouvertes vers l'extérieur.

Nous apprécions les méthodes ordinaires de communication, tel que le débat public, la discussion directe et franche. En effet, la jeunesse n'a jamais eu une place primordiale dans les divers projets de société mais nous avons le sentiment profond que les distances se sont encore plus creusées entre les générations ces dernières années. On assiste aujourd'hui à une « désertification » de la jeunesse dans les réunions de concertation, les conseils de quartier, conseils d'administration d'associations, d'écoles,....

D'où notre intérêt à recréer des espaces, des situations, des débats publics où les jeunes seraient au centre des préoccupations, les aider à se réapproprier leur parole et surtout à la faire entendre. C'est pour ces raisons que nous avons eu envie de mettre en place des « Porteurs de Paroles » à l'échelle de la commune.

L'objectif est de créer de la discussion, de l'échange, un débat public autour de la jeunesse. *Comment est-elle perçue ?* Le but est de faire entendre la parole des jeunes, de susciter le débat public et la prise de parole en public, de s'interroger mutuellement sur leurs inquiétudes et celles des autres, de retrouver des méthodes simples d'échanges, de faire un état des lieux et des constats, de pouvoir s'exprimer sans complexe, d'essayer de connaître les vrais interrogations de la jeunesse et d'y réfléchir ensemble, d'aider à... Ce travail a donc logiquement été intégré au diagnostic sensible destiné au PEL.

Les jeunes se sont installés sur la place du marché les jeudis 23 avril et 23 juillet 2015 pour interpellier les passants autour de questions telles que :

- Être jeune à Plouguerneau, c'est... ?
- Quelles relations avez-vous avec les gens d'autres générations ?
- Quels rêves pour la jeunesse ?
- Les jeunes et le travail ?
- Les jeunes responsables de tous les maux ?
- Les jeunes et les nouvelles technologies ?
- Les jeunes et l'Europe...



Synthèse des retours de la population

Question : Quelles relations avez-vous avec les gens d'autres générations ?

- Les relations doivent être bonnes et des plus faciles, car nous vivons ensemble.
- La jeunesse représente l'avenir. Et cet avenir est porteur de promesses. Il y a donc dans cet avenir beaucoup d'espérance, pour peu qu'elle soit accompagnée par un désir de réalisation, de création et d'une prise de conscience par rapport à cet espérance
- Très bonnes relations avec tous les âges
- Excellentes relations avec les jeunes, je travaille avec eux tous les jours, c'est le top !
- Une excellente relation.
- Commerçante, mon métier est d'être sympa avec tout le monde
- Avec les « d'jeunes » : regard tolérant, bienveillant. Transmission difficile parfois car « la jeunesse a toujours raison ».

Question : Être jeune à Plouguerneau, c'est... ?

- L'avenir de la ville
- C'est bien
- Respecter les espaces communaux
- être ouvert sur l'avenir et sur le monde ; être curieux et tolérant
- ce n'est pas parce qu'on est jeunes qu'on casse tout
- les jeunes n'ont plus vraiment de principes
- C'est long l'hiver
- La vie est belle à Plouguerneau.
- Je veux rester à Plouguerneau et ne plus accompagner mes parents en vacances
- les jeunes sont l'avenir des vieux, de plus en plus vieux
- c'est bien mais il manque un skate-park
- c'est dans la tête. La jeunesse n'a pas d'âge.
- C'est ne pas être vieux
- C'est le bonheur de vivre
- pouvoir profiter de bels infrastructures et d'un bon encadrement (Espace Jeunes)
- être en forme, en bonne santé, actif et curieux !
- Croyez en vous comme je crois en moi
- c'est le bon temps. Déconnecté de la réalité. On a tout mais c'est dur de s'en rendre compte.
- Vous êtes les futurs adultes. Chaque génération est importante.
- Bonne jeunesse, souhait d'un bon avenir. Génération plus sérieuse qu'avant. L'éducation des parents est très importante

- Voyager, découvrir, colorer, aimer, and take it easy !
- Que font les jeunes l'été à Lilia ?
- Quel engagement collectif pour les jeunes ?
- Il faut profiter de la vie
- Les jeunes manquent de motivation
- c'est transmettre un savoir et accepter les nouvelles technologies
- pas facile pour leur avenir, mais ils doivent se rebeller

Question : Les Passions des jeunes... ?

- Le foot
- L'informatique, la musique, la danse et le comique.
- La musique, les sorties, la télé-réalité
- La musique, le sport, les tablettes
- La musique, le skate, les réseaux sociaux, traîner, la mode

Question : Quels rêves pour la jeunesse ?

- Avoir de la chance et profiter du beau temps.
- Un peu plus de réalité et moins d'écrans derrière lesquels s'abriter. Du bonheur, de l'espoir, de l'avenir, des voyages, des découvertes, des rires et de la curiosité pour le monde.
- Du travail
- Être plus gentils avec les jeunes
- Moins de tueurs, de violeurs...
- Réussite, voyages...
- Eviter de rêver
- Un skate-park pour que les jeunes arrêtent de traîner dans la ville

Question : La parole aux jeunes ?

- La parole aux jeunes, c'est laisser les jeunes travailler pour gagner de l'argent
- Il faut que les jeunes prennent la relève
- les jeunes ont le droit de parler, il faut les écouter
- On a le droit de dire ce que l'on pense. Nous avons autant le droit de parler et de nous exprimer que les adultes. PARLONS !

Question : Les jeunes et le travail?

- 1€ = 1 franc / c'est un robot qui travaille, l'homme sans emploi
- Ma fille a 15 ans, elle aurait aimé trouver un job d'été mais la législation est trop rigide et ne lui permet pas de travailler avant 16 ans.
- Mon fils a 18 ans et travaille cet été. Il se lève tôt

Question : Les jeunes responsables de tous les maux ?

- Les jeunes récupèrent tous les maux créés par les adultes
- non, il n'y a pas que les jeunes qui causent des problèmes
- c'est vrai mais c'est la faute des parents. Nous sommes dans une époque difficile
- C'est faux !
- Nos parents détestaient notre musique et c'est pareil à chaque génération.
- Non, mais certains ne respectent pas la société
- On ne les voit plus, on ne les entend plus
- oui, c'est vrai. Les jeunes sont responsables de tous les problèmes mais on compte sur eux pour l'avenir !

Question : Les jeunes et les nouvelles technologies?

- Les nouvelles technologies c'est bien et c'est pas bien. Ça fait beaucoup de bien et beaucoup de mal aussi. On avance mais on recule dans les contacts humains. Ça rend plus difficile de trouver du travail car trop de machines
- l'évolution des nouvelles technologies s'améliore à Plouguerneau avec l'arrivée de la fibre optique
- Comment faisait-on avant les réseaux sociaux ?
- Dur, dur les vacances sans réseaux ni internet...
- c'est bien et pas bien : ça dépend comment on s'en sert
- Je suis pour l'évolution des nouvelles technologies. La question est de savoir si on en a besoin ou pas
- On est dépassé par les nouvelles technologies. On est nostalgique de l'ancien temps. Sauf pour les éoliennes et l'écologie en général

Itinérances : « Les jeunes sont dans la place »

Itinérances est un atelier mobile de fabrication de films conduit par l'association « *O de conduite* » en partenariat avec le service jeunesse municipal.

Au travers du projet *Itinérances*, il s'agit de dresser un portrait de la commune à partir de l'expression des habitants et en particulier des jeunes (de 11 à 20 ans). L'association les accompagne d'un point de vue artistique et technique pendant toute la réalisation du film. Ce film se place du point de vue de la jeunesse en traitant de thématiques la concernant, notamment l'attachement au territoire.

- Que signifie habiter cette commune aujourd'hui ?
- Comment perçoit-on l'image de sa commune ?

Au travers de ces questionnements, le film s'attache à traiter des problématiques de mixité sociale et culturelle en axant la réflexion sur l'histoire de la commune et l'image qu'elle pourrait avoir dans le futur. Ce film se veut être un outil favorisant l'émergence de la parole des citoyens peu écoutés qui souhaitent donner leurs ressentis, partager leur regard sur ce qui les entoure : la société et l'environnement dans lequel ils évoluent chaque jour.

Tourné en Août 2015, une dizaine de jeunes adhérents de l'espace jeunes s'est pleinement investie sur ce projet. Ils ont décidé de faire un documentaire sur leur vie quotidienne à Plouguerneau qu'ils ont intitulé « *Les jeunes sont dans la place* ». Ce projet, soutenu par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) leur a permis de s'exprimer, d'aller à la rencontre de la population et d'échanger sur leur commune et sur leur préoccupation : la place des jeunes dans la cité. Ce projet les a valorisés et leur a donné un moyen d'expression privilégié, tout en s'appropriant le support vidéo qui leur plaît tout particulièrement.

Les diffusions de ce documentaire relayeront ces paroles individuelles et ce afin d'ouvrir un espace de rencontres, de débats, d'échanges, comme ce fut le cas le 16 septembre 2016 lors de l'inauguration de la saison culturelle à l'Armorica, où les jeunes sont venus présenter leur film au public et participer au débat suscité.



Enseignements tirés de ces animations :

- *Les enfants comme les jeunes connaissent bien leur commune, l'apprécient et s'y épanouissent : « il y a tout à Plouguerneau ! »*
- *Quelques à priori et une mauvaise image de la jeunesse chez certains habitants liés à des problèmes d'incivilités, des nuisances sonores, à la relation des jeunes aux autres, aux médias, au travail, au civisme, au respect, aux réseaux sociaux...*
- *Un fort besoin chez les jeunes de reconnaissance, d'être pris en considération, d'être perçus comme des citoyens à part entière, responsables et capables de s'engager.*
- *Une prise de conscience des adultes des difficultés actuelles de la jeunesse à se faire une place : travail, logement, politique...*
- *Des besoins en équipements publics dédiés à l'enfance-jeunesse : aires de jeux, skate-park, city-stade, parc urbain...*

→ *On note un fort attachement des enfants et des jeunes à leur territoire et au littoral*

→ *On note un fort besoin d'intégration, de reconnaissance et de valorisation chez les jeunes*

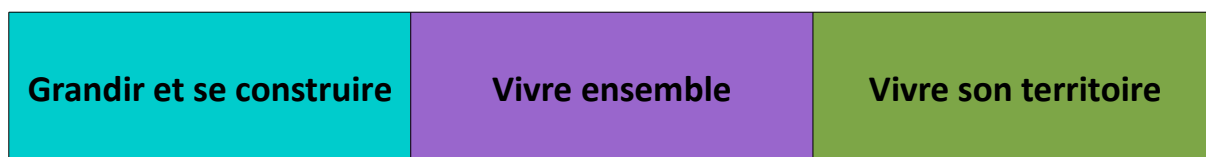
◆ Synthèse du diagnostic partagé

- Commune attractive avec une **offre de services et des équipements de qualité**, pour tous les âges (0-18 ans)
- Commune étendue avec une **problématique de déplacements et de transport**
- **Attachement** des enfants et des jeunes à leur territoire. **Besoin de valorisation**
- **Manque de communication et de valorisation** important à tous les niveaux :
 - outils d'information à destination des familles
 - retour sur les projets et les actions menés pour infirmer la population
- **Manque de partenariats et de mise en réseau** entre les différents acteurs petite enfance - enfance - jeunesse : favoriser l'interconnaissance.
- Existence d'une **population précaire en augmentation** à prendre en compte
- Intérêt d'un **accompagnement à la parentalité**
- Notion de **Territoire** : **Manque d'ouverture** sur la CCPA et le Pays de Brest
- **Offre culturelle** riche et variée dès le premier âge. Partenariats existants. Veiller à mieux répartir la programmation sur l'ensemble de l'année et à développer la programmation à destination de la **jeunesse**
- **La jeunesse** : offre culturelle / insertion / travail / prévention / 18-25 ans ?
- Comment aborder / travailler sur la question des **18/25 ans**
- **Aménagements** : Manque aires de jeux, skate-park, parcs, bancs, tables pic-nics...

IV – Le Projet Éducatif Local à Plouguerneau

Le travail de diagnostic et de constats partagés, réalisé tout au long de la démarche de construction du PEL avec tous les partenaires éducatifs locaux, a permis de définir des valeurs communes et de dégager 3 grandes orientations, de se fixer les objectifs et de les décliner en actions.

◆ Les orientations



◆ Les objectifs et valeurs communes

ORIENTATIONS	Grandir et se construire	Vivre ensemble	Vivre son territoire
Objectifs	<p>Favoriser le bien être l'estime de soi</p> <p>Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie adulte</p> <p>Encourager l'ouverture d'esprit et la tolérance</p>	<p>Favoriser les échanges et les liens intergénérationnels</p> <p>Développer la coopération entre les acteurs</p> <p>Favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles</p>	<p>Développer l'accessibilité des services et des activités</p> <p>Valoriser l'identité de la commune (patrimoine, culture, langue bretonne...)</p> <p>Mutualiser les moyens au niveau intercommunal pour élargir l'offre</p>
Valeurs	<p>Bien-être</p> <p>Épanouissement</p> <p>Bienveillance</p> <p>Sécurité</p> <p>Identité</p> <p>Ouverture d'esprit</p> <p>Écoute</p> <p>Liberté</p>	<p>Coopération</p> <p>Entraide</p> <p>Respect</p> <p>Solidarité</p> <p>Partage</p> <p>Communauté</p> <p>Participation</p> <p>Échanges</p> <p>Intergénération</p>	<p>Identité</p> <p>Accessibilité</p> <p>Égalité</p> <p>Citoyenneté</p>

◆ Les fiches techniques : objectifs, actions et critères d'évaluation

FICHE ORIENTATION n°1

INTITULÉ : GRANDIR ET SE CONSTRUIRE

Objectifs :

1. Favoriser le bien-être et l'estime de soi
2. Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active
3. Encourager l'ouverture d'esprit et la tolérance

Liste des actions	N° objectif de référence
<u>Action 1</u> : Accompagnement à la parentalité	
◇ création d'un <u>espace parents-enfants</u> , qui serait un lieu d'échanges sur les pratiques éducatives et qui permettrait de lutter contre l'isolement et l'exclusion	1 et 3
◇ ouverture d'un <u>jardin d'enfants</u> , qui serait une passerelle entre la petite enfance et l'école et qui permettrait la sociabilisation des enfants gardés chez eux	1 et 3
<u>Action 2</u> : Prévention des risques	
◇ organiser des <u>cycles de conférences-débats</u> sur le thème de la prévention	1, 2 et 3
◇ mettre en place un <u>service itinérant de prévention</u> proposant des campagnes contre les addictions, un planning familial, sécurité routière ...	1, 2 et 3
<u>Action 3</u> : Information jeunesse	
◇ Créer un <u>Point Information Jeunesse</u>	2
◇ Organiser un <u>forum des métiers</u> autour de l'orientation, de l'emploi et de la formation professionnelle	2
<u>Action 4</u> : Pratiques culturelles	
◇ Développer les pratiques culturelles des jeunes (<i>ex : ateliers de création artistique, mise à disposition d'une salle de répétition équipée et insonorisée ...</i>)	1 et 3
◇ Sensibiliser les jeunes à la culture (<i>ex : liens Armorica, médiathèque, assister à des spectacles et participer à des festivités sur le pays de Brest...</i>)	1 et 3

FICHE ACTION n° 1.1

THÉMATIQUE	Accompagnement à la Parentalité
-------------------	--

INTITULÉ de l'Action : Création d'un espace parents-enfants

Description de l'action : Ouvrir un temps d'échanges mensuel entre parents - enfants - professionnels

Objectifs opérationnels :

- Développer les échanges sur les pratiques éducatives
- Rompre isolement des parents et lutter contre l'exclusion

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Parents Enfants 0-3 ans	Mairie - crèche - RPAM	Assistante Maternelles CAF - Parents CD29, REAAP

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre de temps d'échanges réalisés par année
- Nombre de participants parmi les publics concernés
- Typologie des participants (Q.F, parents isolés, chômage,...)

INTITULÉ de l'Action : Ouverture d'un jardin d'enfants pour les 2-3 ans

Description de l'action : Créer une passerelle entre la petite enfance et l'école

Objectifs opérationnels :

- Permettre la socialisation des enfants gardés à la maison
- Favoriser le respect du rythme des enfants, en leur permettant d'intégrer l'école quand ils sont prêts

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Enfants de 2 à 4 ans	Écoles - crèche	Assistante Maternelles Parents RPAM

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre et qualité des temps de passerelles mis en place par année
- Nombre de participants parmi les publics concernés

FICHE ACTION n°1.2

THÉMATIQUE	Prévention des risques
-------------------	-------------------------------

INTITULÉ de l'Action : Organiser des cycles de conférences-débats

Description de l'action : Organiser des conférences régulières (1/trimestre) en cherchant à viser un public différents à chaque fois (enfant – parent – ado)
Faire intervenir des professionnels (sociologues, psychologues, associations spécialisées dans la prévention des risques)

Objectifs opérationnels :

- Informer, prévenir, sensibiliser, permettre de remettre en perspective
- Créer un lien entre des personnes qui ont des problématiques identiques

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Tout public	Comité de Pilotage PEL	Associations, professionnels structures enfance-jeunesse mairie, parents, écoles, collèges

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre et qualité de conférences organisées en lien avec les besoins identifiés
- Nombre de participants selon les publics concernés

INTITULÉ de l'Action : Mettre en place un service itinérant de prévention

Description de l'action :

- Développer les actions itinérantes : expositions, stages prévention (*ex: sécurité routière*)...
- Organiser des temps de rencontres sur des thèmes précis (*ex :le handicap, mal être*)...

Objectifs opérationnels :

- Rassembler des personnes de différents horizons autour de problématiques variées
- Répondre aux besoins des publics fragilisés
- Ouvrir l'esprit à la différence

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Tout public	Comité de Pilotage PEL ou coordination jeunesse intercommunale	Associations, professionnels Mairie (service enfance-jeunesse, social, police), collègues

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre et qualité des actions de prévention organisées
- Nombre de participants et typologie des publics touchés (âges, QF,...)

FICHE ACTION n°1.3

THÉMATIQUE	Information jeunesse
-------------------	-----------------------------

INTITULÉ de l'Action : Créer un Point Information Jeunesse

Description de l'action : Ouvrir un lieu d'information et d'orientation pour les jeunes et leurs parents sur la formation, l'emploi, la mobilité, le logement, la citoyenneté,...

Objectifs opérationnels :

- Faciliter et renforcer l'accès à l'information pour les jeunes
- Avoir une personne référente pour l'accompagnement des jeunes

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
14/25 ans parents	intercommunalité	CRIJ, PIJ ou BIJ mission locale, mairies structures jeunesse

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Moyens et ressources mises à disposition des jeunes
- Nombre de jeunes concernés par ces démarches
- Ouverture d'un PIJ intercommunal

INTITULÉ de l'Action : Organiser un forum des métiers

Description de l'action : Faire découvrir des métiers et les entreprises du territoire lors d'un forum de l'emploi saisonnier

Objectifs opérationnels :

- Faire connaître les différents métiers et les opportunités sur le territoire
- Créer du lien entre les entreprises et les jeunes
- Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
jeunes, entreprises	Mairie Services Jeunesse, Social et éco	Entreprises de la CCPA Armorica

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre et qualité des temps forts organisés
- Nombre de partenaires impliqués et de jeunes accueillis
- Nombre de jeunes ayant trouvé un emploi en lien avec cette action

FICHE ACTION n° 1.4

THÉMATIQUE	Pratiques culturelles
-------------------	------------------------------

INTITULÉ de l'Action : Développer les pratiques culturelles des jeunes

Description de l'action : Créer des actions et des espaces où les jeunes se rencontrent autour d'activités culturelles (*salle de répét', ateliers théâtre, arts plastiques, danse, écriture..*)

Objectifs opérationnels :

- Donner accès aux jeunes à des espaces de création artistique
- Aménager ou exploiter des locaux disponible (*ex : Armorica, esplanade, médiathèque, espace jeunes, réhabilitation de bâtiments...*)
- Accompagner et valoriser la création artistique des jeunes (*expositions, temps forts, scènes ouvertes...*)

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
11-25 ans	Mairie et Armorica	Médiathèque, Espace Jeunes, Collèges, écoles

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre d'espace créés ou aménagés répondant aux besoins et attentes des publics
- Nombre et qualité des actions créés ou accompagnées, de rencontres organisées
- Nombre de jeunes concernés par ces actions

INTITULÉ de l'Action : Sensibiliser les jeunes à la culture

Description de l'action : Permettre aux jeunes d'assister, découvrir, s'initier à des pratiques culturelles variées. Donner le pouvoir de décision et d'action aux jeunes

Objectifs opérationnels :

- en intégrant des jeunes au comité culturel municipal
- en leur donnant la possibilité de s'exprimer, d'être entendu et d'agir
- en associant les jeunes à la programmation culturelle de l'Armorica,
- en leur permettant d'assister à des spectacles et de découvrir des salles (théâtre, cinéma, musique actuelle, rue,...) sur l'ensemble du pays de Brest
- en les accompagnant sur des concerts et festivals

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
11-25 ans	Mairie : service culturel et enfance-jeunesse	Espace Jeunes, Médiathèque, Armorica, collèges, écoles, crèches, salles de spectacles, festivals...

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Moyens mis en place
- Nombre de spectacles proposés/organisés par les jeunes
- Nombre de jeunes investis dans l'organisation / présents aux spectacles proposés

FICHE ORIENTATION n°2

INTITULÉ : VIVRE ENSEMBLE

Objectifs :

1. Favoriser les échanges et les liens intergénérationnels
2. Développer la coopération entre les acteurs
3. Favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles

Liste des actions	N° objectif de référence
Action 1 : Information et communication	
◇ Créer un <u>livret d'accueil</u> reprenant tous les services de la commune, par tranche d'âge, à destination des familles (ex : « La vie à Plouguerneau »)	2 et 3
◇ Créer un <u>agenda annuel virtuel</u> , en lien avec le site de la mairie	2 et 3
Action 2 : Intergénération – transmission de savoirs	
◇ Créer des <u>actions favorisant la transmission de savoirs entre générations</u> (ex : bénévolat aux repas des anciens, faire venir les anciens dans les structures enfance-jeunesse, faire participer les jeunes au jardin partagé ...)	1
Action 3 : Manifestations fédératrices	
◇ Maintenir et développer les <u>fêtes existantes</u> favorisant la cohésion sociale et les relations entre générations (ex : Festi'yaouank, fête du jeu,...)	1, 2 et 3
◇ Créer et développer des <u>cérémonies de citoyenneté et d'intégration</u> (ex : le pot d'accueil en direction des nouveaux habitants, cérémonie des 18 ans, « fête des bébés »,...)	1 et 3
Action 4 : Réseaux et Partenariats	
◇ Créer des <u>passerelles entre les structures</u> petite enfance, enfance, jeunesse (ex : Crèche + Assistantes maternelles avec ALSH Crèche + Assistantes maternelles avec école ALSH avec Espace jeunes...)	2

FICHE ACTION n° 2.1

THÉMATIQUE	Information et communication
-------------------	-------------------------------------

INTITULÉ de l'Action : **Créer un livret d'accueil**

Description de l'action : Le livret décrira tous les services, entreprises, associations de de la commune. Il sera organisé par tranche d'âge (petite enfance, enfance, jeunes, jeunes adultes, adultes, aînés...). Y inclure un plan de la commune. Il sera disponible sur l'ensemble des lieux publics de la commune, sur le site internet de la mairie

Objectifs opérationnels :

- Faciliter l'accueil et l'insertion des nouveaux arrivants
- Mieux informer les habitants de Plouguerneau

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
habitants Tous publics	Mairie service communication	Office de Tourisme services municipaux associations

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Participation / investissement des partenaires à la réalisation du livret
- Nombre de livrets édités et distribués
- Qualité du livret d'accueil selon les retours de la population

INTITULÉ de l'Action : **Créer un agenda annuel virtuel**

Description de l'action : Mettre en ligne l'ensemble des manifestations de la commune et des communes environnantes, sous forme d'une plate-forme participative (*les associations saisissent elles-même l'information sur l'outil numérique, sous contrôle d'un médiateur en mairie*)

Objectifs opérationnels :

- Mieux informer la population
- Attirer les habitants vers les événements

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Habitants Touristes tous publics	Mairie service communication	Associations, Office de Tourisme, services municipaux Armorica, médiathèque

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Participation / investissement des acteurs
- Nombre de consultations de l'agenda virtuel et mesure de son intérêt et de son efficacité auprès de la population

FICHE ACTION n° 2.2

THÉMATIQUE

Intergénération – transmission de savoirs

INTITULÉ de l'Action : Créer des actions favorisant la transmission des savoirs entre générations

Description de l'action : Faire venir les anciens dans les lieux que fréquentent les jeunes (*écoles, espace jeunes, ALSH*) afin de partager des souvenirs, des savoirs (*jardinage, peinture, couture, dominos, soutien scolaire,...*).
Faire participer les jeunes aux actions des aînés (*repas des anciens, jardin partagé...*)

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens intergénérationnels
- Valoriser les personnes âgées et rompre l'isolement
- Développer la considération, le respect et la bienveillance entre les générations
- Favoriser la transmission de savoirs, savoirs faire, histoire et patrimoine

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Jeunes Parents Aînés	Mairie - Services Social / enfance jeunesse Écoles, crèche, ALSH,	Asso 3 clochers, Espace jeunes, CCAS, Bénévoles (<i>Pass ribin, Les Ancolies...</i>) EPHAD

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre d'actions intergénérationnelles mise en place
- Nombre de personnes impliquées selon les publics
- Amélioration des relations entre les générations

FICHE ACTION n° 2.3

THÉMATIQUE	Manifestations fédératrices
-------------------	------------------------------------

INTITULÉ de l'Action : Maintenir et développer les fêtes existantes

Description de l'action : Faire en sorte que les événements se maintiennent (*fête du jeu, festiyaouank, printemps des arts de la rue, Phare en fête, Fest St mich, Fête des goémoniers,...*) et s'ils s'essoufflent essayer de trouver d'autres modalités de mise en œuvre.

Objectifs opérationnels :

- Rassembler les habitants autour d'événements fédérateurs
- Développer et favoriser la mixité et la cohésion sociale
- Faire connaître et animer la commune

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Tous publics : habitants / touristes	Associations Collectivités (<i>commune et CCPA</i>)	Associations, Population Armorica

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre de manifestations organisées
- Implication des partenaires : nombre, motivation, investissement, moyens
- satisfaction du public et des partenaires

INTITULÉ de l'Action : Créer et développer des cérémonies de citoyenneté et d'intégration

Description de l'action : cérémonies d'accueil des nouveaux habitants (*ex : jour de l'an*) cérémonie des 18 ans (*trouver des formules attractives et mobilisatrices, festives*) lors desquelles les droits et devoirs de citoyen sont expliqués aux jeunes (*ex : livret de citoyenneté*). « Fête des bébés » : accueil des nouveaux nés en associant les partenaires professionnels (*RPAM, Assistantes Maternelles, Crèche*) = premier lien pour nouveaux parents

Objectifs opérationnels :

- Créer du lien social
- Accueillir les nouvelles populations et leur permettre d'identifier les ressources
- Informer sur les services

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Tous en fonction de l'âge et du thème	Mairie RPAM / AM/ crèche	Mairie RPAM / AM/ crèche

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre de cérémonies organisées
- Bilan qualitatif et quantitatif de ces actions

FICHE ACTION n° 2.4

THÉMATIQUE

Réseaux et partenariats

INTITULÉ de l'Action : Créer des passerelles entre les structures

Description de l'action : 5 passerelles

- crèche/AM -école : partenariats sur l'année à développer et pérenniser
- crèche/AM – ALSH: liens à formaliser sur des temps d'activités
- ALSH – espace jeunes : rapprocher les deux structures par des temps et projets communs à destination des 9-12 ans
- école – ALSH : liens préexistants, à maintenir, développer et formaliser
- Écoles – espace jeunes : découverte de l'espace jeunes à maintenir via les TAP ou autre activités

Objectifs opérationnels :

- Permet une continuité éducative dans l'accueil des enfants
- Développe les liens entre les structures et les professionnels

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
2-13 ans	Crèche / AM ALSH écoles espace jeunes	Mairie associations Parents

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre de passerelles créées
- Bilan qualitatif et quantitatif de ces actions

FICHE ORIENTATION n°3

INTITULÉ : VIVRE SON TERRITOIRE

Objectifs :

1. Développer l'accessibilité des services et des activités
2. Valoriser l'identité de la commune
3. Mutualiser les moyens au niveau intercommunal pour élargir l'offre

Liste des actions	N° objectif de référence
Action 1 : Accessibilité tarifaire	
◇ Mettre en place une <u>politique tarifaire</u> équitable pour faciliter l'accès pour tous aux activités (ex : <i>séjours, activités, Armorica, cantine...</i>)	1
◇ Améliorer l' <u>information sur les aides</u> existantes pour accéder aux services	1
Action 2 : Patrimoine	
◇ Favoriser et encourager les actions de découverte du patrimoine par les jeunes (ex : <i>chantiers participatifs de restauration et d'entretien du patrimoine local, course d'orientations, rallye pédestre,...</i>)	2
Action 3 : Actions intercommunales	
◇ Favoriser les <u>projets et actions d'envergure intercommunale</u> (<i>raid des abers, actions de prévention, PIJ,...</i>)	1 et 3
◇ Créer de <u>nouveaux espaces / équipements</u> (<i>skate-park, salle de répét'...</i>)	1 et 3
Action 4 : Transports / Déplacements	
◇ Développer les <u>aires de covoiturage</u>	1
◇ Créer un <u>pass'ribin jeunes</u> sur l'exemple du pass'ribin pour les aînés	1
◇ <u>Délocaliser les services</u> (ex : <i>animations jeunesse, médiathèque, ludothèque,...</i>)	1

FICHE ACTION n° 3.1

THÉMATIQUE	Accessibilité tarifaire
-------------------	--------------------------------

INTITULÉ de l'Action : Mettre en place une politique tarifaire équitable

Description de l'action : Mise en place d'une politique tarifaire en fonction des quotients familiaux pour rendre accessible les services et activités organisés par la municipalité (crèche, école, espace jeunes, médiathèque, armorica,...)
(NB:difficile à mettre en place au niveau des associations car relève de leur initiative et lourd à mettre en place financièrement)
 Aide de la mairie pour les familles à faible revenus (genre chèque sport-culture?)

Objectifs opérationnels :

- Faciliter l'accès pour tous aux services et loisirs enfance – jeunesse – culture

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Habitants Publics fragiles	Mairie, services publics, CCAS	CAF DDCS

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Effectivité des tarifs différenciés ou accessibles dans toutes les structures
- Satisfaction des publics. Ajustements des barèmes si besoin
- Analyse de l'évolution de la typologie des publics accueillis dans chaque structure

INTITULÉ de l'Action : Améliorer l'information sur les aides existantes

Description de l'action : Donner l'information aux associations qui puissent la relayer à leurs adhérents. Information lors du forum des associations : stand spécifique pour les aides financières. Information à relayer dans le livret d'accueil (action 2,1)
 Rubrique dédiée aux aides des collectivités sur le site internet municipal

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'accès aux aides pour les personnes en difficulté

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Jeunes – parents Publics fragiles	CAF - services sociaux Mairie - CCAS	Associations services municipaux

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Moyens mis en œuvre pour aider les familles en difficultés
- Nombre d'actions de communication et moyens mis en place pour faire connaître ces aides
- Nombre de visites sur la page dédiée aux aides
- Nombre d'usagers ayant bénéficié d'aides

FICHE ACTION n° 3.2

THÉMATIQUE

Patrimoine

INTITULÉ de l'Action : Favoriser et encourager les actions de découverte du patrimoine

Description de l'action :

- x Organiser des actions permettant la découverte et l'entretien du patrimoine local par les jeunes générations :
 - chantiers participatifs (bénévoles, européens, internationaux)
 - rallye pédestre
 - courses d'orientation ...

- x Valoriser, communiquer et diffuser auprès de la population sur les médias se rattachant au patrimoine (*le dépliant retraçant sur les associations patrimoniales et leurs actions sorti en 2015 ; les 10 brochures sur les sentiers de randonnée ; ...*)

Objectifs opérationnels :

- Permettre et favoriser la découverte du patrimoine local par les jeunes
- Permettre à la population d'être informée, outillée et guidée
- Faire découvrir la commune en s'amusant

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Jeunes Population	Service municipaux (enfance-jeunesse, patrimoine, communication...) Associations	Écoles, collèges, espace Jeunes, Associations Office Tourisme

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Moyens mis en œuvre
- Investissement des partenaires
- Nombre d'actions réalisées / de consultations du site, de documents distribués
- Retour de la population

FICHE ACTION n° 3.3

THÉMATIQUE

Actions intercommunales

INTITULÉ de l'Action : Favoriser les projets et actions d'envergure intercommunale

Description de l'action : Développer et diversifier l'offre d'activités de loisirs, de prévention et d'information pour tous les jeunes de la CCPA

Objectifs opérationnels :

- Proposer aux jeunes des séjours, stages , activités communes (ex : Raid des abers...)
- Créer un PIJ intercommunal
- Développer une culture de réseau sur des actions de prévention au niveau de la CCPA (ex : Comité Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance...)

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
8-15 ans	Coordination intercommunale Mairies (jeunesse, police...)	Communes, associations

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre et qualité des activités organisés
- Mobilisation des partenaires
- Nombre de participants parmi les publics concernés

INTITULÉ de l'Action : Créer des espaces / équipements à dimension intercommunale

Description de l'action :

Mettre à disposition une salle de répétition intercommunale adaptée et équipée avec un planning de réservation
Créer un skate parc public intercommunal de nouvelle génération (en béton)

Objectifs opérationnels :

- Rassembler et valoriser les compétences des jeunes
- Mutualiser les moyens humains et financiers
- Créer du lien entre les jeunes et les services municipaux sur le territoire CCPA
- Étendre l'utilisation des équipements à l'ensemble de la population CCPA
- Créer une dynamique de réseau avec les partenaires intercommunaux

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Jeunes : 11 – 30 ans	Mairies Coordination intercommunale	Municipalités Structures jeunesse

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre d'équipements créés
- Qualité et investissement des partenariats intercommunaux
- Participation des jeunes aux projets

FICHE ACTION n° 3.4

THÉMATIQUE	Transports et déplacements
-------------------	-----------------------------------

INTITULÉ de l'Action : Développer les aires de covoiturage

Description de l'action :

Créer des aires de stationnement sur des axes privilégiés de circulation afin de permettre à la population de mutualiser leur moyen de transport

Objectifs opérationnels :

- Faciliter les déplacements hors commune
- Permettre à la population de se déplacer à moindre coût pour leurs activités et de réduire leur empreinte carbone

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Tous : Parents-enfants-jeunes	Mairie	Association DIR Ouest

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre d'aires de covoiturage créées
- Intérêt suscité de l'action auprès de la population (*utilisation de ces aires, localisation,...*)

INTITULÉ de l'Action : Créer un pass'ribin jeunes

Description de l'action :

Mettre un minibus à disposition des jeunes pour leurs déplacements sur la commune afin de pouvoir rejoindre plus facilement les activités, les structures enfance-jeunesse-sportives-culturelles. Sur le même modèle que le pass'ribin pour les aînés
Utiliser le minibus municipal. Trouver des bénévoles pour la conduite

Objectifs opérationnels :

- Favoriser les déplacements à l'intérieur de la commune
- Désenclaver certains quartiers
- Aider les familles dans leurs déplacements de loisirs à destination de leurs enfants

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
Enfants - Jeunes	CCAS - mairie	Réseau de bénévoles à construire

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Réalisation de l'action (*mise à disposition du véhicule, d'une équipe de bénévoles...*)
- Utilisation régulière : Nombre de déplacements, de jeunes concernés
- Retours des usagers

FICHE ACTION n° 3.4

THÉMATIQUE

Transports et déplacements

INTITULÉ de l'Action : **Délocaliser les services**

Description de l'action : Déplacer les services vers les usagers (*ex : animations jeunesse sur les plages l'été, à Lilia et au Grouanec...*)

Objectifs opérationnels :

- Rompre l'isolement des familles les plus éloignées des services
- Faire connaître la commune dans sa globalité

Public visé	Porteur de l'action	Partenaires
tous	Services délocalisables (<i>ex : médiathèque, spectacles, animations...</i>)	Associations

Indicateurs / Critères d'évaluation :

- Nombre d'actions délocalisées réalisées, par public
- Investissement et appropriation de l'action par les partenaires
- Nombre de participants selon les publics visés

V - Fonctionnement du P.E.L

Méthodologie d'élaboration des fiches actions :

L'élaboration des fiches actions s'est faite sur le principe de la démocratie participative et plus particulièrement sous la forme de co-élaboration. En effet, les partenaires du territoire (professionnels, associations, établissements scolaires, élus, parents...) ont participé et apporté leurs propositions en matière de projets innovants. Ces fiches actions sont une réponse concrète aux enjeux de la politique territoriale enfance/jeunesse et au diagnostic partagé définis précédemment. Elles ne sont pas figées, c'est à dire qu'elles peuvent évoluer et que des nouvelles fiches actions peuvent voir le jour.

Elles peuvent servir à contractualiser un Contrat Éducatif Local et permettre une demande de subvention au titre du CEL sur des actions réalisées, budgétisées et évaluées.

Un comité de pilotage

Sa Composition

Institution, structure	Prénom	Nom	Fonction
Mairie de Plouguerneau	Yannig	ROBIN	Maire
Mairie de Plouguerneau	Nathalie	VIGOUROUX	Adjointe à l'Enfance-Jeunesse
Mairie de Plouguerneau	Philippe	CARIOU	Adjoint à la Culture
Mairie de Plouguerneau	Naïg	ETIENNE	Conseillère municipale à la Jeunesse
Mairie de Plouguerneau	Alain	ROMEY	Conseiller municipal
Mairie de Plouguerneau	Lédie	LE HIR	Conseillère municipale
Mairie de Plouguerneau	Anaïs	THERASSE	Conseillère municipale
Mairie de Plouguerneau	Solenn	DOUGUET	Directrice Générale Adjointe
Mairie de Plouguerneau	Féli cien	BOURHIS	Responsable service Enfance/Jeunesse
Mairie de Plouguerneau	Maryvonne	KERVELLA	Directrice service Culturel
Mairie de Plouguerneau	Océane	TROHEL-HERBEL	Directrice Espace Jeunes
CCAS Plouguerneau	Michèle	LE GOFF	Technicienne
DDCS	Étienne	BARS	Conseiller pédagogique
Éducation Nationale	Bruno	TROBO	Inspecteur de l'éducation nationale
CAF	Anne	VILGICQUEL	Conseillère territoire ponant
CD 29	Véronique	FROUTE	Mission jeunesse
CD 29 – Lesneven/Lannilis	Françoise	ROIGNANT	Responsable d'équipe
CD29 Lannilis (antenne CDAS)	Sylvaine	GUILLOSSOU	Assistante sociale départementale
CCPA	Hélène	ABIVEN	Coordinatrice enfance-jeunesse
Mission Locale	Olivier	HACHEREZ	Conseiller d'insertion
ALSH Familles Rurales	Ghislaine	LE GOFF	Directrice
ALSH Familles Rurales	Christelle	JEZEQUEL	Présidente
ALSH Familles Rurales	Arnaud	HENRY	Membre du bureau
Mairie de Plouguerneau	Laëtitia	CHEVALME	Directrice Multi-accueil
RPAM	Solène	BERGER	Coordinatrice
'An Hini Bihan'	Cathy	COLIC	Présidente
École du Petit Prince	Joël	MERIEN	Directeur
École du Phare	Sylviane	LE PORS	Directrice
École Ste Thérèse	Marie-Anne	COQUIN	Directrice
École St Joseph	Stéphane	LE VOURC'H	Directeur
Collège St Antoine	Philippe	HUGUES	Principal
Collège des Abers	Arnaud	GUILBERT	Principal
Écomusée – Karreg Hir	Stéphanie	LALET	Directrice
EPCC - école de musique	Daniel	IMPIERI	Directeur
-	Alexandra	LE MASSON	Parent
-	Erwan	LE ROY	Parent

Rôle et Missions du comité de pilotage :

- Définir la stratégie globale du projet
- Impulser et faire vivre le P.E.L
- Garantir la bonne mise en œuvre du P.E.L
- Définir et constituer les groupes de travail thématiques transversaux
- Évaluer le P.E.L

Fonctionnement du comité de pilotage :

- Se réunit deux fois par an – réunions exceptionnelles si besoin
- Est articulé avec les instances municipales (commission enfance-jeunesse, conseil municipal)

Animation du P.E.L :

Les membres du comité de pilotage définissent ensemble comment animer et faire vivre le P.E.L :

- des groupes thématiques transversaux seront constitués
- les membres du comité de pilotage se répartissent sur ces groupes
- chaque groupe est autonome et organise son fonctionnement :
 - nombre de réunions
 - définition des actions à mener en priorité
 - intégration régulière de personnes ressources selon les sujets : penser constamment à mobiliser les associations et les parents
 - information continue au comité de pilotage à l'aide d'outils simplifiés et communs
 - communication : rend compte à la population / définit les médias adaptés
 - évaluation des actions en fonction d'indicateurs et de critères simples et concrets
- les techniciens du service municipal enfance-jeunesse ont un rôle de facilitateur. Ils :
 - assurent le lien entre les groupes de travail et le comité de pilotage
 - centralisent et redistribuent les informations
 - développent et partagent des méthodes et outils communs

Gestion financière :

La Mairie de Plouguerneau sera maître d'œuvre des finances du P.E.L.

Évaluation du Projet Éducatif Local :

Le comité de pilotage évalue une fois par an la stratégie globale du P.E.L, au regard des retours effectués par les groupes thématiques transversaux. L'évaluation s'appuiera sur les orientations et pointerà les améliorations réelles ou à entreprendre au regard des objectifs fixés.

Les groupes thématiques transversaux définissent et affinent les critères et indicateurs d'évaluation des actions qui les concernent et les évaluent. Ils se basent sur le diagnostic pour définir des objectifs mesurables, réalisables et réalistes afin de pouvoir constater concrètement le chemin parcouru.

VI - Un outil au service du P.E.L: le Contrat Éducatif Local (C.E.L)

Présentation : (extrait texte officiel)

« Le Contrat Éducatif Local (CEL) a pour ambition de mieux articuler et équilibrer les temps scolaires (éducation nationale) et les temps de loisirs des enfants et des jeunes. Il doit permettre une meilleure réussite scolaire et sociale et doit favoriser la participation des jeunes à la vie locale, l'aide à l'initiative de jeunes et l'égal accès de tous aux savoirs, à la culture, au sport, dans une offre éducative de qualité. Ceci par la mise en place de projets locaux concertés et cohérents pour la jeunesse. »

C'est à partir de 1998 que l'État a impulsé la signature des CEL. L'objectif est de rassembler tous les acteurs de l'éducation autour d'un projet éducatif global cohérent. Un diagnostic précis liste les besoins repérés sur le territoire qui fait l'objet d'un CEL et les actions et ressources déjà disponibles ou à créer.

Ainsi, au lieu de multiplier sans lien véritable les différentes actions qui poursuivent les mêmes objectifs, il convient, sur un même territoire, d'assurer leur articulation et leur cohérence tout en conservant à chacune d'elle sa particularité (finalités, critères, financement).

Le CEL vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (enseignants, parents, associations, élus, etc) et à rassembler tous les financements de façon cohérente : collectivités locales, ministères de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, des Sports, de la Culture, de la Ville, caisses d'allocations familiales, ...

Il est signé entre une collectivité et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour une période de trois ans, renouvelable.

ANNEXE : Acte d'engagement éducatif à signer par chaque partenaire (*cf page suivante*)



Acte d'engagement éducatif P.E.L

Nom de la Structure :

Acteur éducatif sur le territoire de Plouguerneau, inscrit mon action dans le cadre du Projet Éducatif local et m'engage à :

● Respecter et transmettre les valeurs de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen et de la convention internationale des droits de l'enfant, qui fondent notre projet éducatif

Le projet éducatif de Plouguerneau s'appuie sur les trois champs de valeurs suivants :

- être ensemble, qui suppose le respect, la reconnaissance et la confiance ;
- faire ensemble, qui repose sur l'écoute, l'ouverture et le partage ;
- agir ensemble, qui met la solidarité, l'égalité et la citoyenneté au cœur du projet.

Le projet éducatif local concerne les enfants dès leur plus jeune âge et jusqu'à 25 ans, sur leurs différents temps de vie.

● Privilégier le bien vivre de l'enfant et du jeune, lui donner sens et repères

Les acteurs éducatifs accompagnent l'enfant et l'aident à se construire en veillant à établir des repères, ménager des espaces de liberté, identifier les personnes ressources. Ainsi, cet acte engage le signataire à :

- instaurer un climat de confiance et de bienveillance permettant à l'individu de développer une relation harmonieuse avec son entourage, l'incitant à développer sa curiosité et son sens critique ;
- proposer des activités qui lui permettent de mobiliser ses connaissances, de se repérer gagner confiance en lui, de porter un regard positif et constructif sur son environnement ;
- organiser les activités de façon à ce que l'enfant ou le jeune fasse l'expérience des mixités géographiques, sociales, générationnelles, culturelles, de genre ;
- porter une attention particulière aux premières années de vie pour l'acquisition et la découverte du vivre ensemble.

● Respecter les rythmes de chacun

Dès le plus jeune âge, chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un parcours adapté à ses besoins, son rythme et son contexte familial. Cette continuité éducative doit lui permettre de percevoir toutes les possibilités qui s'ouvrent à lui et être un soutien aux familles. Ainsi, cet acte engage le signataire à :

- s'assurer, avec les acteurs du territoire qui lui sont les plus proches, que leurs actions sont complémentaires et n'entrent pas en concurrence les unes avec les autres, qu'elles s'organisent de telle sorte que le rythme de l'enfant et du jeune soit préservé et que les équilibres entre ses temps de vie (familial, scolaire, périscolaire, loisirs...) soient pris en compte, pour lui ménager des espaces de « droit au rêve » ;
- adapter les activités proposées aux capacités des enfants et à leur âge, notamment en ce qui concerne les adolescents, veiller à la diversité de ces activités et favoriser l'innovation ;
- prendre en compte la disponibilité des parents, leurs inquiétudes, leurs interrogations et leurs contraintes ;
- être vigilant aux classes d'âge où les risques de ruptures sont les plus importants.